



Traité Baba Kama

Michna 2 - Chapitre 3

השופר מים ברשותם הרבבים,
ותיק בפן אחר,
פיב בזקן.

המצניע את הקוץ ואת הזכוכית,
והגוזר את גדרו בקוצים,
וגידר שטפל לרשותם הרבבים,
ותיק בפן אחר,
פיב בזקן.

[Si] quelqu'un verse de l'eau dans le Domaine Public, et [que] quelqu'un d'autre ait subi un dommage, il est responsable de son dommage.

[Si] quelqu'un cache des épines ou du verre [dans un Domaine Public] ou si quelqu'un fait sa haie en ronces [qui dépassent vers le Domaine Public] ou [si] une barrière est tombée dans le Domaine Public, et que d'autres aient subi un dommage à cause d'eux, il est responsable de leur dommage.

Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions